RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: C76143CC-CBEC-4F4B-943D-1AAC902FF02E

2JMG

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation : 20 rue Maurice RAVEL
69780 MIONS

813 626 488 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE CLOTURE DE LIQUIDATION DU 20 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt décembre,
A seize heures,

Les associés de la société 2JMG, société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :
- Monsieur Nuna FERNANDES MONTENEGRO, propriétaire de 490 parts sociales,
- Monsieur Carlos DA SILVA LOUREIRO, propriétaire de 510 parts sociales,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Carlos DA SILVA LOUREIRO**, liquidateur.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- *Lecture du rapport du liquidateur sur le compte définitif de liquidation,*
- *Examen et approbation du compte définitif de liquidation,*
- *Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,*
- *Constatation de la clôture de la liquidation,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

Docusign Envelope ID: C76143CC-CBEC-4F4B-943D-1AAC902FF02E

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- *la feuille de présence,*
- *le compte définitif de liquidation,*
- *le rapport du liquidateur sur le compte définitif de liquidation,*
- *le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.*

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport du liquidateur.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur sur le compte définitif, approuve les opérations relatées dans ce rapport et le compte définitif arrêté au 1er juillet 2024 tel qu'il est présenté, faisant ressortir un solde négatif de 51 983 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, compte tenu de ce que le compte définitif de liquidation fait ressortir un solde négatif de 51 983 euros, décide qu'aucun remboursement des parts sociales n'est effectué et aucun partage réalisé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que les opérations de liquidation de la Société sont terminées, donne quitus entier et sans réserve au liquidateur, et lui accorde décharge de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Docusign Envelope ID: C76143CC-CBEC-4F4B-943D-1AAC902FF02E

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, en conséquence des décisions qui précèdent, prononce la clôture de la liquidation de la Société dont la personnalité morale de la société cesse d'exister à compter de ce jour, avec effet fiscal rétroactif au 1er juillet 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au liquidateur à l'effet d'exécuter les décisions prises par la présente Assemblée et d'accomplir toutes formalités de publicité légale.

L'Assemblée Générale donne également pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.



